



0908602401

DATE DEPOT : 2009-10-08

NUMERO DE DEPOT : 86024

N° GESTION : 2006B13928

N° SIREN : 491029385

DENOMINATION : STEPHANE MORDOWICZ CONSULTING

ADRESSE : 131 r du fg Saint Antoine 75011 Paris

DATE D'ACTE : 2009/09/22

TYPE D'ACTE : DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE

NATURE D'ACTE : CHANGEMENT DE DATE D'EXERCICE SOCIAL

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

STEPHANE MORDOWICZ CONSULTING

Entreprise Unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de €. 5.000
Ancienne adresse siège social : 19 boulevard Davout - 75020 PARIS
Nouvelle adresse siège social : 131 rue du Faubourg Saint Antoine- 75011 PARIS

PARIS B 491 029 385

063 13928

DB 22-9-09

CK 53

AA 22-9-09

L6

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 22 SEPTEMBRE 2009

06

L'an deux mil neuf,

Le 22 Septembre,

A 10 heures,

Greffes du Tribunal de
Commerce de Paris
I
- 8 OCT. 2009
86024
N° DE DÉPOT

Monsieur Stéphane MORDOWICZ, associé unique de l'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée STEPHANE MORDOWICZ CONSULTING, au capital de 5.000 Euros, divisé en 100 parts de 50 Euros chacune, dont le siège social est 19 boulevard Davout 75020 PARIS, immatriculée au RCS sous le n° 491029385

APRES AVOIR EXPOSE QUE :

Il convient de transférer le siège social au 131 rue du Faubourg Saint Antoine 75011 PARIS, et modifier définitivement la date de clôture de l'exercice social de la société SMC. En effet, une clôture au 31-Décembre correspond mieux au cycle d'activité économique de la société.

A PRIS LES DECISIONS CI-APRES RELATIVES A :

- Changement de la date de clôture de l'exercice social,
- Transfert de siège social,
- Modification des statuts,
- Pouvoir aux fins de formalités

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique décide que l'exercice social se terminera le 31 Décembre de chaque année. Le prochain exercice social se clôturera donc le 31 Décembre 2009

Se

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de la première résolution, l'associé unique décide de modifier l'Article 23 des statuts. ✓

Ancienne rédaction :

"Chaque exercice social a une durée d'une année, qui commence le 1^{er} Novembre et finit le 31 Octobre"

Nouvelle rédaction :

"Chaque exercice social a une durée d'une année, qui commence le 1^{er} Janvier et finit le 31 Décembre".

TROISIEME RESOLUTION

L'Associé unique décide de transférer le siège social 19 boulevard Davout - 75020 PARIS au 131 rue du Faubourg Saint Antoine- 75011 PARIS, et ce à compter du 22 Septembre 2009.

En conséquence, l'Assemblée modifie l'Article 4 des statuts de la manière suivante.

« ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

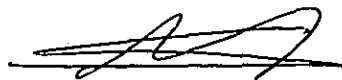
Le siège social est fixé : 131 rue du Faubourg Saint Antoine- 75011 PARIS»

Le reste de l'article demeure inchangé.

QUATRIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au gérant pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par président.



Le Gérant